

Département Meurthe et Moselle
Arrondissement NANCY
Canton SEICHAMPS

COMMUNE de SEICHAMPS

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

du Lundi 1er février 2010

NOMBRE

de conseillers en exercice 29

de présents 25

de votants 28

L'an deux mil dix, le lundi premier février, le Conseil Municipal de la Commune de SEICHAMPS étant réuni salle du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Henri CHANUT

Etaient présents : MM. CHANUT, CHARPENTIER, COCHE, BRZAKOVIC, INGRET, EGLOFFE, SCHNEIDER, GARCIA, CLERC, BOICHE, KLOUTZ, GRANJON, LECOMTE, GUILLAUME, KEINERKNECHT
Mmes GLESS, TREIBER, MEON, REVOL, AGOSTINI, DIONNET, LANUEL, DIART, FABBRI, WOLFARTH

Etait excusée : Mme MAISTRE

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement à
:

Mme KRIER à M. GUILLAUME
Mme LEMINEUR à Mme LANUEL
Mme PANIS à M. GRANJON

A l'unanimité, Monsieur Daniel GUILLAUME a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

Rapporteur : **Michel CHARPENTIER**

Sur proposition de la commission Urbanisme et Travaux du vendredi 15 janvier 2010, il est demandé au Conseil Municipal d'approuver la dénomination des voies suivantes :

- Une nouvelle voie doit être créée pour desservir l'opération Est Habitat Construction qui doit comprendre 24 logements ; il est proposé de dénommer cette voie « **Allée du Clausé** » ;
- Le chemin de liaison entre la ruelle d'Amance et la rue de la Grande Ozerailles doit également se voir doter d'un nom ; il est proposé de dénommer cette voie « **Chemin Sous-les-Vignes** ».

Adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.

Pour Extrait Conforme.

LE MAIRE,
Henri CHANUT

OBJET

**Dénomination de voies
communales**

N° 07/2010

Le Maire certifie que la convocation du Conseil Municipal a été faite le 25 janvier 2010. Cet acte est rendu exécutoire par transmission en préfecture le 2 février 2010 et affichage en Mairie le 3 février 2010.

**Le Maire,
Henri CHANUT**